



Consultation du public et transparence-



Rapport sur les commentaires du public sur la politique de gouvernement ouvert

DOCUMENT 6-18(3) DÉPOSÉ LE 17 OCTOBRE 2017

Government of
Northwest Territories

Au début de la 18^e Assemblée, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) a renouvelé son engagement à favoriser la consultation du public, la transparence et l'ouverture du gouvernement. On m'a confié le mandat, en tant que premier ministre responsable de la consultation du public et de la transparence, d'élaborer une politique sur le gouvernement ouvert au moyen d'un vaste processus de consultation du public. L'ouverture a toujours fait partie des caractéristiques du gouvernement de consensus, et il est important de réfléchir à notre niveau d'ouverture actuel et futur.

Les déplacements dans l'ensemble des TNO pour écouter les résidents et les organisations ont joué un rôle important dans l'élaboration de la prochaine politique et l'orientation des futures mesures du gouvernement ouvert. L'un des commentaires les plus fréquemment recueillis dans les collectivités que nous avons visitées est que les Ténos tiennent à participer au processus. Les Ténos veulent jouer un rôle important dans la prise de décisions du gouvernement et avoir l'occasion de s'impliquer. Au XXI^e siècle, les attentes du gouvernement évoluent, et les Ténos veulent obtenir des renseignements supplémentaires ainsi qu'un droit de parole. Les administrations modernes adoptent, à l'égard de la mobilisation des citoyens, une démarche proactive qui a toujours fait partie des priorités de notre gouvernement. Bien qu'une politique de gouvernement ouvert soit nouvelle aux Territoires du Nord-Ouest (TNO), le concept de mobilisation du public et d'ouverture est mis en application depuis de nombreuses années. Il est important de réfléchir à ce que nous avons accompli, à ce que nous pouvons réaliser et à la façon dont nous pourrions mieux répondre aux besoins des résidents.

Les commentaires que nous avons recueillis au cours des derniers mois éclaireront l'élaboration de notre politique de gouvernement ouvert. Une grande partie des commentaires plus précis qui nous ont été soumis nous permettront d'orienter nos efforts.

Les administrations de l'ensemble du Canada accordent de plus en plus d'importance à la consultation du public, et le GTNO souhaite devenir un chef de file dans ce domaine.

Louis Sebert
Ministre responsable de la consultation du public et de la transparence

Table des matières

Message du ministre	2
Table des matières.....	3
Sommaire.....	4
Recommandations.....	4
Politique.....	4
Généralités.....	5
Autres	6
Prochaines étapes.....	7
Contexte	7
Commentaires généraux	8
Questions à débattre	9
1. Que signifie le concept de « gouvernement ouvert » pour vous?	9
2. Comment le gouvernement peut-il mieux intégrer les résidents et les organisations externes à la prise de décisions?	9
3. Comment accédez-vous aux renseignements concernant le gouvernement?.....	9
4. Trouvez-vous que le gouvernement est à l'écoute de ses citoyens? Comment pourrait-il faire mieux?.....	10
5. Y a-t-il des secteurs où vous aimeriez avoir accès à plus d'information ouverte?	10
6. Trouvez-vous facilement l'information dont vous avez besoin? Qu'est-ce qui vous aiderait à trouver ou utiliser plus aisément les informations recherchées?	11
Autres commentaires	11
Portraits des collectivités.....	12
Annexe A : Méthodes de mobilisation.....	19
Document d'information contextuelle et de questions à débattre	20

Résumé

Le processus de consultation du public lié au projet de politique de gouvernement ouvert a démontré l'intérêt certain du public. Les visites dans chacune des 19 circonscriptions des TNO ont permis de recueillir des commentaires d'un grand éventail de résidents et de représentants d'organisations dans des collectivités de diverses tailles. Les commentaires de personnes et de représentants d'organisations sont importants pour élaborer la politique, mais aussi pour mieux éclairer les mesures relatives au gouvernement ouvert.

Le processus global a permis de recueillir des commentaires sur divers sujets, à la lumière des questions que le ministre a formulées. Des séances de discussion ouverte se sont déroulées dans 13 collectivités, dans chacune des régions des TNO, et des commentaires ont été recueillis lors d'autres séances de discussion ouverte avec des organisations non gouvernementales et médiatiques. Des séances de discussion ouverte ont été organisées à Fort Smith, à Hay River, à Fort Providence, à Norman Wells, à Inuvik, à Tuktoyaktuk, à Fort McPherson, à Fort Simpson, à Nahanni Butte, à Fort Liard, à Behchokò, à Fort Resolution et à Yellowknife.

De nombreux enjeux similaires ont été soulevés dans diverses collectivités, et il a été possible de cerner des thèmes et des domaines d'intérêt commun. Les commentaires, questions et enjeux principaux de chaque collectivité sont résumés plus bas dans le document. Ces commentaires précis, issus de chacune des séances communautaires, ont été compilés avec ceux fournis par écrit à la suite des séances et intégrés aux questions initiales visant à alimenter la discussion. Les thèmes et les énoncés communs ont été regroupés afin d'éclairer le processus d'élaboration de politiques et les futurs efforts relatifs au gouvernement ouvert.

Chacune des recommandations présentées dans le présent rapport est fondée sur les séances de mobilisation et vise à garantir que la politique répond aux attentes et aux besoins du public. Étant donné qu'une grande partie des commentaires recueillis ne se limitait pas à l'élaboration d'une politique, des recommandations supplémentaires ont été formulées afin d'orienter les futures mesures du gouvernement.

Recommandations

Politique

Une grande partie des commentaires recueillis lors du processus de mobilisation étaient de nature opérationnelle et serviront à déterminer les futures mesures relatives au gouvernement ouvert. Cependant, certains commentaires précis étaient axés sur le processus d'élaboration de politiques.

1. En ce qui concerne la participation des citoyens (principe n° 3), les principes doivent être modifiés de façon à ce qu'un renvoi au concept de la participation significative y soit intégré. La participation significative est essentielle à la consultation du public. Il en va de même pour la compréhension des processus décisionnels du gouvernement. Lorsque les citoyens réfléchissent à la façon dont les décisions sont prises, leur confiance envers le gouvernement s'effrite.
2. La politique doit clairement distinguer la consultation du public des consultations prévues à l'article 35 – *Obligation de consulter*. Ce point a été soulevé plusieurs fois, tout au long du processus de consultation, comme devant être souligné dans la politique.
3. Les participants ont compris que les politiques à l'échelle gouvernementale relevaient officiellement du premier ministre; cependant, de l'avis de tous, les participants s'attendraient à ce que le ministre responsable de la consultation du public et de la transparence continue de promouvoir un

gouvernement plus ouvert. Les participants veulent que la politique établisse clairement les responsabilités et les mesures qu'ils peuvent prendre pour traiter toute préoccupation liée au gouvernement ouvert.

4. Pour répondre aux demandes d'intégration d'un cadre d'évaluation de la politique de gouvernement ouvert, une exigence relative à l'établissement de rapports réguliers devrait être adoptée. La politique ne prévoit aucune mesure précise à l'intention des ministères individuels. De telles mesures donneraient certainement le ton à la modification de la culture globale et du comportement par défaut du gouvernement. Étant donné que les ministres et les ministères individuels seront responsables de la mise en œuvre et de la démonstration de leur approche à l'égard du gouvernement ouvert, la façon optimale d'assurer l'évaluation et la rétroaction pourrait être la publication d'un rapport annuel sur le gouvernement ouvert.

Cette mesure serait compatible avec d'autres politiques à l'échelle gouvernementale (p. ex. politique sur les marchés de gré à gré) et permettrait d'intégrer directement la responsabilité à la politique. Le rapport devrait comprendre des plans à l'échelle gouvernementale ainsi que des plans ministériels individuels sur le gouvernement ouvert, dans lesquels des résultats précis sont énoncés.

5. D'après les commentaires recueillis, les résidents jugent important d'établir des rapports périodiques et de faire régulièrement le suivi de la question du gouvernement ouvert. La procédure exacte ne serait probablement pas indiquée dans la politique. Cependant, le partenariat international pour un gouvernement ouvert prévoit un mécanisme d'établissement de rapports indépendant, qui pourrait être utilisé comme modèle d'évaluation des progrès. Cette méthodologie n'est pas officiellement ouverte aux gouvernements infranationaux, mais elle est accessible au public.
6. La politique doit comprendre des renseignements précis sur les entités auxquelles elle s'applique, comme les ministères, les organismes, les commissions et les sociétés. Des exemples de ces renseignements peuvent être trouvés dans d'autres politiques à l'échelle du gouvernement, comme la Politique d'encouragement aux entreprises.
7. Il est important que la politique indique ce à quoi un gouvernement plus ouvert ressemblera aux TNO. Le simple fait de déclarer que le gouvernement est plus ouvert n'apaisera pas les inquiétudes soulevées tout au long du processus de consultation du public. Les participants étaient impatients d'observer les résultats de cette nouvelle approche à l'égard de l'ouverture. Les progrès réels doivent être démontrés à l'aide de la politique. Souvent, les participants posaient la question suivante : « Quelle est l'étape suivante, après l'adoption d'une politique? »

Généralités

Les participants ont été ravis de la création d'une politique à l'échelle du gouvernement sur le gouvernement ouvert. Cependant, ils s'interrogeaient quant aux changements concrets qui en découleraient. Divers participants ont proposé une stratégie à long terme ou un plan précis pour favoriser l'ouverture du gouvernement.

1. En règle générale, les participants ont estimé qu'il incombait au ministre responsable de la consultation du public et de la transparence de créer un gouvernement plus ouvert. Ils ont compris que le ministre ne serait pas responsable des initiatives précises de chaque ministère; cependant, ils s'attendaient à ce que le ministre continue d'établir un plan global sur le gouvernement ouvert. Pour démontrer un

engagement clair à l'égard du gouvernement ouvert, il est important d'attribuer la responsabilité du dossier à un poste précis. On apaisera ainsi les inquiétudes selon lesquelles les possibilités d'intervention seraient limitées à la suite de la création de la politique.

2. Une autre recommandation est d'examiner la possibilité de créer un bureau spécialisé en consultation du public qui établirait des pratiques exemplaires et formerait le personnel ministériel sur la consultation. Ce bureau pourrait également agir comme un guichet unique pour accueillir toutes les consultations du public au nom de domaines de programme précis. Des représentants de domaines de programme précis participeraient à ces consultations et fourniraient leur expertise en la matière, et le bureau de la consultation du public pourrait fournir des conseils sur les types d'activités à exercer ainsi que de l'aide pour organiser les consultations.
3. Lors des consultations du public, le point suivant a été soulevé fréquemment : bien que l'objectif des réunions manque parfois de clarté, l'attention est plutôt accordée aux résultats des réunions. Pour traiter cette préoccupation, un processus de base cohérent pour les consultations du public doit être établi et prévoir un suivi de la décision prise. De plus, une approche plus ouverte au processus décisionnel doit être adoptée, le résultat final doit être justifié, et des renseignements sur le motif de décisions précises doivent être fournis.
4. Certaines suggestions relatives aux données ou au système qui ont été présentées lors de réunions communautaires sont déjà accessibles sur les sites Web du GTNO, de l'Assemblée législative ou d'Élections TNO. Elles portent, entre autres, sur les alertes d'emploi, le Journal des débats, les dossiers relatifs aux élections et la souscription de contrats. De nouveaux systèmes sont souvent mis en œuvre sans trop de promotion ni de formation, même pour le personnel du gouvernement. Des efforts supplémentaires pourraient être déployés pour documenter et promouvoir certaines de ces caractéristiques intéressantes. Les agents des services gouvernementaux pourraient suivre une formation sur ce qui est disponible et la façon d'utiliser les services.
5. Il est important de continuer d'évaluer et d'élargir le programme des agents des services gouvernementaux. De nombreux participants ont indiqué que ce poste était extrêmement utile pour faciliter l'accès au gouvernement. Dans les collectivités qui ne disposent d'aucun agent des services, la volonté de désigner une seule personne ou un bureau responsable des services gouvernementaux a été exprimée. De nombreux participants ont indiqué que les postes devraient être à temps plein ou qu'il devrait y avoir plus d'un poste pour mieux traiter les enjeux de la collectivité.
6. Pour faciliter l'accès aux pièces d'identité, il conviendrait d'évaluer la capacité des agents des services à faciliter l'accès aux permis de conduire dans les petites collectivités qui ne disposent d'aucun bureau des transports.
7. Il faudrait élaborer une stratégie d'information pour assurer la présence d'un seul portail pour les données, les renseignements, les publications et les rapports. Cette stratégie devrait comprendre des plans pour la numérisation de rapports historiques et d'autres publications.
8. Pour faciliter l'accès du public aux employés du gouvernement, il convient d'utiliser des courriels et des messages vocaux en cas d'absence du bureau, et de fournir les coordonnées d'une autre personne (qui est disponible).
9. Il est également nécessaire d'examiner les possibilités de favoriser la culture numérique et l'accès à

Internet pour les personnes qui ne disposent d'aucun ordinateur personnel ni appareil mobile ou qui n'ont pas les moyens de payer un abonnement à Internet.

Autres

Tout au long du processus, il a été signalé que des renseignements supplémentaires pouvaient être fournis dans divers domaines. Bon nombre de ces domaines ont été mentionnés lors de réunions communautaires, et la liste affichée ci-dessous met en évidence les éléments les plus fréquemment soulevés :

- un seul calendrier en ligne pour les consultations du public, avec résultats et rapports (qui peuvent être triés par collectivité);
- la régularité accrue des rapports sur les contrats du gouvernement et l'inclusion de contrats de toutes les valeurs;
- des renseignements supplémentaires sur l'approvisionnement accessibles en ligne, sans demande précise (p. ex. registres des soumissions, notes des soumissionnaires);
- un meilleur accès à la législation (fonction de recherche perfectionnée);
- une fonction de recherche améliorée dans le registre des sociétés;
- un rapport trimestriel sur toutes les publications gouvernementales;
- des données sur la surveillance spatiale et biologique;
- l'abonnement facile à une liste de distribution de communiqués de presse ou au service Messenger;
- de l'information préalable sur les déplacements ministériels dans les collectivités;
- des renseignements sur les baux du Bureau du registraire des mines;
- des renseignements sur les sécurités financières (en ce qui concerne le développement du secteur minier et de l'industrie pétrolière et gazière);
- un guide interministériel sur la promotion et la tenue de séances de consultation du public dans chacune des collectivités.

Prochaines étapes

Comme mentionné à chacune des réunions communautaires, l'objectif consiste à adopter la politique sur le gouvernement ouvert avant la fin de l'année. Certaines étapes doivent être suivies a préalable.

- La version provisoire d'une politique gouvernementale sera rédigée et présentée au Conseil exécutif.
- Une fois approuvée, cette politique provisoire sera soumise au Comité permanent des opérations gouvernementales aux fins d'examen.
- La version définitive de la politique sera approuvée par le Conseil exécutif, puis entrera en vigueur.

Le public s'est montré très enthousiaste à l'idée de progrès réels sur le plan de l'ouverture du gouvernement. Une bonne partie des commentaires du public visait des objectifs précis qui ne s'inscriraient pas dans une politique. Il existe diverses façons de satisfaire à cette exigence du public :

- élaborer une norme ou un plan gouvernemental sur la consultation du public;
- élaborer une stratégie ou un plan d'action sur le gouvernement ouvert et établir des objectifs ministériels précis.

Contexte

À la suite du scrutin de 2015, la 18^e Assemblée, nouvellement formée, a ajouté la consultation du public et la
Juin 2017

transparence aux priorités de la nouvelle administration. Pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, la création du portefeuille de la consultation du public et de la transparence constituait une première étape importante pour se joindre aux autres administrations à l'échelle mondiale et faire de l'ouverture une question prioritaire.

Le ministre responsable de la Consultation du public et de la Transparence a été mandaté de créer la toute première politique sur le gouvernement ouvert pour un gouvernement du Nord. Il était important que l'élaboration de cette politique repose sur les commentaires du public et les pratiques exemplaires de l'ensemble du Canada. Le public et les organisations s'intéressent aux enjeux qui les touchent directement. La façon dont le gouvernement les mobilise permet de recueillir, auprès des personnes les plus directement touchées, des commentaires utiles à l'élaboration d'orientations stratégiques.

Bien que l'expression « gouvernement ouvert » soit nouvelle aux Territoires du Nord-Ouest, le GTNO est un chef de file en matière de transparence et d'ouverture depuis de nombreuses années. Le gouvernement publie des rapports sur les déplacements ministériels depuis 2004 afin de décrire les frais de voyage des ministres et des simples députés de l'Assemblée législative qui les accompagnent.

Les lettres de mandat envoyées aux ministres sont publiées en ligne depuis 2011; cette tendance est toute nouvelle dans les autres administrations canadiennes.

En 2015, le GTNO a adopté diverses mesures pour favoriser son ouverture, notamment la création de séances portes ouvertes du Conseil exécutif, lors desquelles tous les membres du Conseil exécutif visitent une collectivité pour y organiser une séance portes ouvertes. Les Ténos obtiennent ainsi la rare occasion de s'entretenir avec n'importe quel ministre sur le sujet de leur choix. Cette possibilité n'est pas offerte ailleurs au Canada. Au moment de la rédaction du présent document, le Conseil exécutif a tenu des séances portes ouvertes dans chacune des 19 circonscriptions des TNO avant la fin de l'Assemblée, en 2019.

La consultation du public et la transparence ont été désignées comme prioritaires pour l'ensemble des députés. En réponse à cette initiative, les comités permanents de l'Assemblée législative ont adopté diverses mesures pour devenir plus ouverts et accessibles au public. D'autres séances d'information publiques et de diffusions en direct, de nouveaux sites Web et un engagement sur la tenue de réunions ouvertes par défaut font partie des changements positifs visant à favoriser la participation des Ténos aux activités du gouvernement.

L'élaboration d'une politique sur le gouvernement ouvert à l'échelle gouvernementale s'intègre bien à diverses initiatives antérieures et nouvelles du gouvernement et de l'Assemblée législative. Cette politique aidera les ministères à trouver de nouvelles façons d'améliorer leur ouverture et leur accessibilité au public.

Dans le processus de mobilisation pour l'élaboration de la politique sur le gouvernement ouvert, les principes suivants ont été créés et utilisés comme points de départ à la discussion.

1. L'accès aux données, aux renseignements et aux décisions du gouvernement devrait être modelé sur les besoins et attentes des Ténos.
2. La vision d'un gouvernement ténos ouvert devrait refléter la culture et les priorités qui nous sont propres.
3. Les contributions citoyennes aux décisions envisagées par le gouvernement devraient être encouragées.
4. La consultation des données gouvernementales, les demandes de renseignements et le dialogue devraient pouvoir se faire simplement et rapidement sur plusieurs supports.
5. La politique de gouvernement ouvert et les pratiques qui en résulteront devraient mener à une plus grande transparence et responsabilité gouvernementale.
6. L'utilisation des données et renseignements gouvernementaux, conjuguée à la participation citoyenne dans les décisions, devrait aider à déterminer les points à améliorer dans les programmes et services.
7. Les services publics devraient d'entrée de jeu être conçus de façon à être ouverts, de sorte que le gouvernement devienne lui-même ouvert par la force des choses.

8. Des limites raisonnables devraient être prévues afin d'empêcher, malgré le cadre ouvert, toute collecte, utilisation ou divulgation non autorisée d'information.

Commentaires d'ordre général

Chacune des séances a permis de recueillir de précieux commentaires pour orienter la prochaine politique sur le gouvernement ouvert ainsi que de l'information générale à l'intention du gouvernement. Les participants ont pleinement appuyé la création de la politique ainsi que les efforts visant à rendre le gouvernement plus ouvert.

De nombreux commentaires ont été recueillis lors de chaque séance, et des messages similaires ont été entendus dans diverses collectivités. Cette information était importante, car elle a permis de cerner des idées ou des enjeux précis pour aborder certaines préoccupations dans l'ensemble des TNO, et pas seulement dans un domaine.

On s'attend à ce que les gouvernements modernes soient ouverts par défaut plutôt que fermés comme de nombreux gouvernements antérieurs. La définition exacte de ce concept variait d'un participant à l'autre, cependant, les mêmes principes fondamentaux ont été cernés et sont de plus en plus populaires dans l'ensemble du pays.

1. Que signifie le concept de « gouvernement ouvert » pour vous?

Le concept de « gouvernement ouvert » a de nombreux sens pour différentes personnes. Cependant, près de la totalité des participants ont conclu qu'un gouvernement ouvert intégrait efficacement les citoyens à la prise de décisions et faisait preuve d'ouverture par rapport aux renseignements et aux décisions. La perception de l'ouverture variait grandement d'une collectivité à l'autre, selon les événements actuels et l'expérience antérieure. Dans de nombreuses collectivités, les événements actuels et le traitement d'enjeux politiques précis, plutôt que les mesures globales du gouvernement, représentent les facteurs déterminants de l'ouverture du gouvernement. Cette réalité démontre l'importance d'une consultation du public cohérente.

Divers participants ont souligné qu'il était difficile de trouver des renseignements en ligne ou qu'ils n'avaient reçu aucune réponse satisfaisante à leurs demandes d'information. Les participants s'attendent de plus en plus à trouver facilement les renseignements qu'ils recherchent, notamment parce qu'ils sont habitués aux services d'autres gouvernements et à ceux d'entités commerciales telles que Google.

Peu de préoccupations précises ont été soulevées sur les principes d'ouverture gouvernementale proposés; cependant, des commentaires sur leur longueur et leur clarté ont été exprimés. Pour certains, la distinction entre l'ouverture intentionnelle et l'ouverture par défaut portait à confusion. Il a été mentionné que la politique devrait être itérative et faire l'objet d'une évaluation périodique.

2. Comment le gouvernement peut-il mieux inclure les citoyens et les autres organisations dans ses processus décisionnels?

Les participants avaient différentes idées sur la façon optimale de contribuer à la prise de décisions. La proposition la plus fréquente était d'assurer un suivi après une séance de consultation du public. Les participants ont dit qu'ils ignoraient souvent ce qui advenait de leurs commentaires. Tous ont estimé qu'un suivi permettrait d'améliorer leur taux de satisfaction.

De nombreux participants ont indiqué qu'ils aimeraient participer au processus décisionnel dès le départ, et pas seulement à la fin. Dans diverses collectivités, les participants ont souligné que la façon d'annoncer les séances publiques n'était pas toujours uniforme ni suffisante. Ils craignaient de manquer des réunions importantes ou que les ministères organisent chacun les séances différemment.

En règle générale, les participants ont estimé que le gouvernement devait parfois prendre des décisions qui ne nécessitaient pas la participation du public. Cependant, ils ont indiqué leur préoccupation d'être parfois consultés en sachant que leurs commentaires ne changeront pas les résultats de façon significative. Il peut être frustrant de participer à une initiative lorsqu'il est impossible d'en modifier le résultat.

Dans certaines collectivités, les résidents ont indiqué qu'ils aimeraient être consultés davantage ou autrement. Il a été mentionné que des formulaires en ligne seraient utiles. D'autres résidents, qui ne maîtrisent pas Internet ou n'y ont pas accès, ont proposé de tenir des séances en personne ou par vidéoconférence.

3. Comment accédez-vous aux renseignements concernant le gouvernement?

La majorité des participants a dit comprendre que la plupart des renseignements et des services seraient offerts en ligne. Cependant, certains ont mentionné qu'il serait utile d'avoir accès à des renseignements de base dans les bibliothèques ou aux bureaux de services gouvernementaux. Nul ne s'attend à ce que l'ensemble des renseignements soit accessible en copie papier.

Certains participants ont exprimé leurs préoccupations quant à la disponibilité de l'accès en ligne dans les collectivités éloignées, et même pour les membres de grandes collectivités n'ayant aucun ordinateur ni appareil mobile. Il a été suggéré d'utiliser davantage les bibliothèques publiques, les centres d'éducation des adultes et même les écoles communautaires pour offrir aux résidents l'accès à Internet. Le réseau de liaison par fibre optique dans la vallée du Mackenzie et l'élargissement du réseau de téléphonie cellulaire 3G ou 4G dans les petites collectivités favoriseront le niveau d'accès à Internet.

Bon nombre des participants qui éprouvaient des problèmes d'accès à Internet ou ne maîtrisaient pas son utilisation ont obtenu l'aide d'agents de services gouvernementaux ou d'autres bureaux gouvernementaux (bureaux de gouvernements autochtones ou d'administrations communautaires).

De plus en plus de participants cherchent à obtenir des renseignements opportuns à partir de Facebook, de Twitter et d'autres médias sociaux. Parmi les participants qui ont utilisé les médias sociaux, beaucoup ont indiqué que les mêmes renseignements devraient être accessibles ailleurs (c.-à-d. sur les sites Web du gouvernement).

4. Trouvez-vous que le gouvernement est à l'écoute de ses citoyens? Comment pourrait-il faire mieux?

Cette question a généré des commentaires très partagés. En règle générale, les groupes estimaient que le gouvernement était à l'écoute de ses citoyens, et de bons exemples ont été fournis pour démontrer que la consultation du public avait permis de répondre à des préoccupations communautaires. Cependant, il y a eu tout autant d'exemples de participants qui ignoraient si leurs commentaires avaient été pris en considération.

Souvent, les commentaires des participants portaient sur le suivi des séances de consultation auxquelles ils avaient pris part. Le sentiment général était que toute forme de suivi à la suite des réunions serait utile et favoriserait la participation.

De nombreux participants ont mentionné que les motifs des décisions n'étaient pas toujours clairs, surtout lorsque la décision finale divergeait des commentaires de l'organisation ou de la personne. Une rétroaction sur les commentaires reçus favoriserait la compréhension du motif des décisions. Elle permettrait également d'écarter la préoccupation courante selon laquelle les commentaires du public ne sont qu'une formalité obligatoire dans le processus d'élaboration de politiques.

Une approche uniforme à la sollicitation de commentaires du public sera également utile, de façon à ce que chaque ministère apprenne des pratiques exemplaires des autres. Souvent, le public ignore lequel des ministères mène des consultations, et se soucie uniquement de l'enjeu en question. Les participants sont habituellement ravis de prendre part à une consultation importante. Cependant, ils ont exprimé de la frustration, car les processus de consultation leur ont semblé moins importants.

Les membres de diverses collectivités ont souligné qu'en raison du grand nombre de consultations en cours, il était difficile de participer à chacune d'elles et de déterminer ce qui était advenu des commentaires fournis. Différentes solutions ont été proposées pour aborder cette préoccupation, notamment la tenue de consultations conjointes, le partage de renseignements entre les secteurs de programme, et le financement destiné aux participants ou aux experts pour les questions politiques plus complexes.

5. Y a-t-il des secteurs où vous aimeriez avoir accès à plus d'information ouverte?

Des suggestions d'ensembles de données particuliers ont été fournies par diverses sources, pour différentes raisons. Les participants aux assemblées publiques et les représentants d'organisations présentes ont formulé des suggestions similaires. Dans divers domaines d'information soulevés, des données étaient accessibles, mais le public l'ignorait. Le domaine des renseignements historiques a particulièrement été mis en évidence. Il peut être difficile, surtout hors de la capitale, d'accéder à l'information stockée aux bureaux du gouvernement et inaccessible en ligne. De nombreux intervenants ont mentionné que les rapports et les études historiques seraient

toujours utiles aux fins d'analyse. Habituellement, les rapports datant de plus de dix ans ne se trouvent pas en ligne. Il pourrait être avantageux de numériser et d'archiver les rapports imprimés. Il a été mentionné que les anciennes données n'étaient souvent pas transférées sur les nouveaux sites Web lorsque le GTNO changeait de plateforme Web. Des renseignements peuvent également être perdus lorsqu'un programme prend fin ou est transféré à un autre ministère.

Les participants ont mentionné les secteurs de données suivants :

- Renseignements sur les subventions et contributions actuelles et antérieures (p. ex. collectivités, organismes sans but lucratif, entreprises);
- Renseignements sur les déplacements ministériels à venir;
- Consultations publiques antérieures ou à venir;
- Renseignements détaillés sur les sociétés et les organismes sans but lucratif (p. ex. membres de conseils);
- Communiqués de presse;
- Annonces du service Messenger;
- Renseignements sur les contrats gouvernementaux (toutes les valeurs);
- Études environnementales;
- Rapports ou études historiques;
- Renseignements sur les baux du Bureau du registraire des mines;
- Renseignements sur les registres des sociétés pour les sociétés et les organismes sans but lucratif (c.-à-d. composition des conseils d'administration);
- Renseignements créés par le gouvernement (p. ex. analyses, livres blancs, renseignements généraux);
- Demandes relatives à la LAIPVP (accès à l'information) traitées.

6. Trouvez-vous facilement l'information dont vous avez besoin? Qu'est-ce qui vous aiderait à trouver ou utiliser plus aisément les informations recherchées?

Des commentaires portaient sur les renseignements auxquels il faudrait faciliter l'accès et sur la recherche de renseignements généraux. De nombreux participants ont également signalé que les sites Web pouvaient porter à confusion. Il peut être difficile de déterminer le ministère qui offre un service précis si l'on ne comprend pas la structure organisationnelle du gouvernement.

De nombreux participants ont mentionné qu'il serait plus facile d'accéder à un portail Web à guichet unique qu'à un site différent pour chaque ministère. Bon nombre des participants qui ont effectué des recherches ont eu de la difficulté à trouver les publications ou les données recherchées. Un portail d'accès aux services gouvernementaux généraux ainsi qu'un portail de données à guichet unique ont fait l'objet de demandes. Les participants ont souvent obtenu l'aide d'agents de services gouvernementaux pour trouver des ressources. Cependant, ceux qui n'avaient accès à aucun agent ont dû envoyer des courriels aux ministères, appeler des députés ou tout simplement se passer de l'information introuvable.

À plusieurs reprises, les participants ont souligné que certains renseignements qu'ils avaient utilisés n'étaient plus accessibles en ligne. Ils tenaient à savoir ce qui était advenu de cette information, car ils craignaient que certaines données aient été perdues et ne puissent plus être utilisées.

Les données doivent être présentées sous forme ventilée, dans tous les cas, afin d'en permettre l'analyse indépendante, toutefois le gouvernement devrait publier des rapports et des documents accompagnés de contexte et d'analyses supplémentaires. Le gouvernement recueille d'importantes données scientifiques et administratives, et une plus grande partie de ces données doivent être rendues accessibles au public.

Divers commentaires ont été formulés sur l'accessibilité des demandes de renseignements et d'accès à l'information. En règle générale, il a été convenu qu'à moins de préoccupations relatives à la vie privée, les renseignements devaient être accessibles en ligne, sans exiger de demande. Les participants craignaient qu'il soit plus difficile d'accéder aux renseignements sujets à controverse.

Autres commentaires

La création d'un poste d'ombudsman a été soulevée lors de plusieurs réunions communautaires, mais les idées divergeaient quant à ses fonctions et à son lien avec un gouvernement ouvert. Si le gouvernement va de l'avant avec cette initiative, il faudra sensibiliser le public aux responsabilités liées à ce poste.

Lors de diverses séances publiques, les participants ont soulevé l'idée d'un registre des lobbyistes ou des réunions. De nombreux participants ignoraient le format de divulgation actuel, qui a permis de répondre à bon nombre des préoccupations soulevées lors des réunions. Certains ont dit craindre que ce format ne couvre pas suffisamment de personnes et ont proposé de l'étendre aux simples députés et aux hauts fonctionnaires. De plus, en ce qui concerne le registre des lobbyistes, la définition du lobbyisme dans le contexte ténos manquait de clarté selon de nombreux participants, et d'autres ont exprimé leur incertitude quant à la définition des réunions (types de réunions inclus ou exclus).

Divers participants ont mentionné la protection des dénonciateurs comme moyen de créer un gouvernement plus ouvert pour les employés. Cette question a fait l'objet de nombreuses discussions dans le passé. Il a été déterminé que la protection des dénonciateurs inciterait les employés à s'exprimer au sujet des problèmes perçus.

Certains commentaires précis ont été formulés sur l'élaboration du processus de consultation du public.

- Les réunions publiques doivent être annoncées un certain nombre de jours au préalable.
- Les réunions doivent être indiquées à un seul endroit en ligne, et à divers endroits dans chaque collectivité.
- Les notes sur chaque séance communautaire pourraient être publiées durant une période fixe.
- Les notes peuvent comprendre un résumé des commentaires et des réponses aux commentaires, et pas simplement des citations textuelles.
- Un suivi devrait être effectué pour fournir des renseignements sur la décision finale et son motif.

De plus, les participants ont dit préférer que le gouvernement les informe de sa décision de ne pas adopter l'idée ou la suggestion précise d'une personne ou d'une organisation. Le fait de fournir des commentaires et une justification détaillée sur les décisions politiques, un peu comme la décision d'un juge, favoriserait la confiance envers le processus décisionnel.

Résumés par collectivité

De décembre 2016 à mai 2017, 15 réunions se sont tenues dans 13 collectivités des TNO. Des réunions se sont déroulées à Fort Smith, à Hay River, à Fort Providence, à Norman Wells, à Inuvik, à Tuktoyaktuk, à Fort McPherson, à Fort Simpson, à Nahanni Butte, à Fort Liard, à Behchokò, à Fort Resolution et à Yellowknife. En plus de la réunion publique à Yellowknife, des séances spéciales ont été organisées avec les médias et des organisations non gouvernementales.

Chaque séance de discussion ouverte communautaire a été annoncée à l'échelle locale, et un document d'information ainsi que des questions à débattre (voir l'annexe A) ont servi à orienter les réunions. Des résumés de haut niveau de chaque réunion sont fournis plus bas. Le présent rapport ne comprend aucune citation directe des participants; il porte plutôt sur les thèmes de chaque discussion.

Fort Smith, le 12 décembre 2016

- Les travailleurs non gouvernementaux s'intéressent fortement aux annonces et aux renseignements que

les fonctionnaires reçoivent et auxquels ils n'ont pas accès.

- Lors de recherches en ligne, les participants aimeraient avoir la capacité de trier les programmes et les services selon leur collectivité, plutôt que de voir uniquement les services qui ne sont pas accessibles ou pertinents pour une collectivité précise.
- Les participants souhaiteraient disposer d'un seul site Web pour accéder aux renseignements sur la consultation du public à l'échelle locale et sur les visites des ministres.
- Il est important de fournir des commentaires pertinents, mais on s'inquiète du sort des commentaires fournis ou de leur prise en compte dans les décisions finales. Il est extrêmement important d'effectuer un suivi à la suite d'une consultation du public afin de démontrer la valeur des commentaires du public.
- Il est important que les ministères puissent se parler de clients communs afin de mieux répondre à leurs besoins, et de ne pas utiliser les règles de confidentialité pour justifier le fait de ne pas aider le public.
- Vous pouvez vous adresser à votre député pour exprimer vos préoccupations concernant des programmes ou des ministères précis; autrement, les recours possibles manquent de clarté. Le gouvernement ouvert affecte-t-il la relation avec les représentants élus?
- Compte tenu de la disparition progressive des journaux communautaires, des efforts supplémentaires doivent être déployés pour appuyer la communication de nouvelles locales et communautaires.
- Le gouvernement modifie des politiques sans consulter le public, et les résidents craignent que leurs préoccupations ne soient pas intégrées à la prise de décisions importantes.

Hay River, le 13 février 2017

- La consultation du public fait partie intégrante du processus. Tous les participants étaient en faveur d'un suivi, à la suite des consultations, pour savoir ce qui advenait de leurs commentaires. Ils ont manifesté de la frustration parce qu'ils estiment que le gouvernement a déjà pris sa décision avant de solliciter leurs commentaires.
- Des méthodes de diffusion uniformes et un portail Web unique doivent être utilisés pour toutes les consultations publiques.
- Le processus décisionnel manque de clarté dans certains cas. Lorsque les membres de collectivités ont des questions ou des problèmes, leur point de vue n'est pas pris en considération.
- Les réunions qui ont une incidence sur les enjeux locaux doivent se tenir dans la collectivité, dans la mesure du possible.
- Trop souvent, des renseignements demeurent confidentiels à cause de préoccupations inutiles relatives à des questions juridiques ou à la protection des renseignements personnels.
- Il peut être difficile de trouver des renseignements qui ont une incidence sur une collectivité locale, notamment la raison pour laquelle un poste gouvernemental existe sans toutefois être pourvu.
- Il est important d'avoir accès à des renseignements sur les subventions, les contributions et les contrats à l'échelle communautaire.
- Il peut être difficile de déterminer où trouver de l'information. Par conséquent, l'information doit être accessible à partir de diverses sources (sites Web, Twitter, Facebook), plus particulièrement lorsqu'il s'agit de situations d'urgence, comme les feux de forêt.
- Le personnel du GNTO pourrait participer plus souvent à des réunions locales (p. ex. séances du conseil, réunions de la chambre de commerce).

Fort Providence, le 13 mars 2017

- Le ministre s'est entretenu avec le député du Dehcho à propos de questions locales sur lesquelles la future politique sur le gouvernement ouvert aura une incidence. Aucun participant n'a assisté à cette réunion.

Norman Wells, le 27 mars 2017

- Il est important de mettre l'accent sur la divulgation financière du gouvernement et d'organismes connexes (p. ex. commissions scolaires), notamment sur la divulgation des salaires.
- Il peut être difficile pour les fonctionnaires de trouver des renseignements internes sur les changements à venir.
- Il serait utile de pouvoir visualiser les demandes d'accès à l'information, les propositions écrites ainsi que les questions soulevées sur certains enjeux précis.
- Sans accès facile à l'information, il est difficile de savoir ce que le gouvernement fait. L'accès à des services tels que Messenger (liste de distribution interne d'annonces du gouvernement) serait utile aux non-employés.
- Le gouvernement pourrait être plus transparent et fournir des renseignements opportuns en tant qu'employeur, surtout en ce qui concerne les fusions ministérielles et les déplacements.
- L'information n'est pas utile si elle n'est pas accessible.
- L'affichage de renseignements à jour sur les babillards centraux constitue un bon moyen d'informer le personnel et les visiteurs des bureaux gouvernementaux.

Inuvik, le 28 mars 2017

- Le gouvernement a commandé des études. Comment pouvons-nous accéder aux rapports antérieurs et actuels, comment le public et le gouvernement peuvent-ils mieux utiliser cette information de manière à ne pas tenter de réinventer la roue?
- Le site Web est difficile à utiliser. Un portail unique donnant accès à tous les services et les renseignements gouvernementaux serait plus simple, surtout pour poser des questions au gouvernement à partir d'un seul endroit, comme les agents de services gouvernementaux et le service d'aide des ressources humaines.
- Il est important d'améliorer les ressources juridiques Web et communautaires, car la centralisation de l'aide juridique rend la tâche difficile aux personnes qui ne résident pas à Yellowknife.
- Les membres d'une collectivité ressentent une grande frustration lorsque des décisions sont prises sans leur avis. Ils ont l'impression de ne pas avoir leur mot à dire. La possibilité de formuler des commentaires doit être clairement indiquée dès le départ, s'il y a lieu.
- Établir clairement la distinction entre la consultation du public et la consultation prévue à l'article 35, *Obligation de consulter*.
- Il faut améliorer la communication relative aux suppressions d'emplois, et démontrer de quelle façon les répercussions sur les collectivités ont été prises en considération. La même procédure doit être appliquée aux fusions; quelles consultations ont été menées, et quelle formation est offerte à ces employés?
- Les agents de services gouvernementaux ont vécu diverses expériences en ce qui concerne la consultation des résidents. Parfois, ils n'avaient pratiquement aucun contact avec les résidents. Dans d'autres cas, ils devaient lire le courrier de résidents pour leur expliquer ce qu'ils devaient faire et les aider à y répondre.

- Peu de données sur les programmes sociaux et les indicateurs socioéconomiques sont accessibles, comme les résultats de programmes et d'évaluations.
- Un portail Web unique avec des renseignements sur les consultations publiques permettrait de faire le suivi des séances.
- La « surdose » de consultation constitue un problème grave dans toutes les collectivités. Il est possible de combiner des réunions ou de partager des renseignements dans l'ensemble des ministères pour réduire la nécessité de consultations distinctes.

Tuktoyaktuk, le 29 mars 2017

- Quelle est la place de la consultation gouvernementale par rapport au rôle des comités permanents et de la législation dans le processus décisionnel du gouvernement?
- L'agent de services gouvernementaux a joué un rôle important dans la collectivité.
- Internet constitue l'outil optimal pour accéder à l'information. Cependant, il n'est pas toujours facile d'accéder à Internet.
- Il serait beaucoup plus facile d'utiliser un site Web public à guichet unique que d'effectuer des recherches dans le site Web de chaque ministère.
- Les résidents doivent participer au processus d'élaboration ou de modification de lois et de règlements, et être renseignés sur les modifications adoptées.
- Certaines personnes ne veulent pas parler de politiques ni de lignes directrices, mais elles tiennent à s'informer et à donner leur opinion au sujet des lois et des règlements.
- Il est important que des réunions se tiennent dans les collectivités et que les décideurs s'entretiennent avec les résidents.

Fort McPherson, le 30 mars 2017

- Étant donné que le Jamboree de la rivière Peel a commencé plus tôt que prévu, le taux de participation à la réunion était faible. Cependant, le ministre a pu s'adresser directement au député du Delta du Mackenzie sur l'importance du gouvernement ouvert pour les collectivités de cette circonscription.

Fort Simpson, le 4 avril 2017

- Il est important que le gouvernement prenne des décisions dans l'intérêt du public et le consulte. La consultation peut être coûteuse, et il faut trouver l'équilibre entre les coûts et les avantages. Il convient également d'examiner les méthodes de consultation (vidéoconférence) plus abordables.
- Aux TNO, les lignes directrices et les règlements sont perçus comme étant plus complexes que ceux d'autres provinces et territoires. Ces difficultés ne sont pas expliquées, et les lourdeurs administratives compliquent inutilement les activités commerciales.
- Il peut être difficile de déterminer où trouver les renseignements gouvernementaux les plus à jour (sites Web, Facebook, Twitter). Toutes les ressources doivent être tenues à jour, surtout en ce qui concerne les renseignements en cas d'urgence.
- Les séances de consultation du public doivent être mieux annoncées et plus engageantes, car certaines personnes estiment que le gouvernement ne veut pas de leur présence à ces réunions. Souvent, les séances de consultation du public visent uniquement à informer les résidents des décisions prises plutôt que de solliciter leur participation au processus.
- Les résidents ne comprennent pas toujours le processus décisionnel ni sa durée dans un contexte gouvernemental. Il serait utile d'expliquer le processus et les étapes suivantes à la fin des séances de consultation.
- Le gouvernement sollicite souvent les commentaires du public, mais ne les prend pas en considération. Un suivi aux séances publiques serait nécessaire pour démontrer que les commentaires recueillis ont été pris en considération.
- Souvent, les participants estiment que les réponses du gouvernement à leurs questions sont rédigées d'avance ou « bureaucratiques », et qu'elles ne règlent pas réellement les préoccupations soulevées.
- Lorsque des données sont déjà recueillies et centralisées pour un ministère, il est plus facile de les partager publiquement. Il conviendrait de prioriser certains renseignements plus difficiles et coûteux à recueillir, comme les données spatiales et les données provenant de capteurs.

Nahanni Butte, le 5 avril 2017

- L'entretien avec des dirigeants communautaires était axé sur la relation de travail favorable avec l'agent de services gouvernementaux.
- Des préoccupations ont été soulevées sur la consultation communautaire et la relation de travail avec le gouvernement territorial quant aux enjeux faisant l'objet de désaccord.

Fort Liard, le 5 avril 2017

- La discussion communautaire a couvert divers domaines liés à la consultation et à l'ouverture du gouvernement.
- Il faut examiner comment le gouvernement pourrait publier des annonces de façon cohérente et recueillir les commentaires du public.

- On craint que la prise de décisions suive un modèle descendant et que les décisions soient prises sans consulter les collectivités ou avant la tenue des consultations communautaires. Il n'y a pas eu de suivi après les séances de consultation du public antérieures pour faire état des progrès réalisés ou des prochaines étapes.
- Les sites Web du gouvernement sont souvent désuets, ou il est difficile d'y trouver des coordonnées, et le répertoire en ligne est difficile à utiliser.
- La seule vraie transparence est la transparence complète.
- La volonté d'obtenir des renseignements sur les contrats et les possibilités d'emploi est propre à chaque collectivité.
- D'autres participants ont reçu des réponses automatiques d'absence du bureau par courriel ou message vocal, et ils ont dû communiquer par courriel ou par téléphone avec divers intervenants pour obtenir une réponse à leurs questions. Par conséquent, le processus de recherche d'information sur un programme ou un service et la tentative de parler à un représentant du gouvernement peuvent créer de la frustration.
- Certains formulaires doivent être imprimés puis envoyés par la poste; de nombreux résidents ne possèdent pas d'imprimante, et la livraison du courrier est plus lente dans les petites collectivités. La possibilité d'envoyer ces formulaires en ligne réglerait ce problème.
- Même les agents de services gouvernementaux peuvent éprouver de la difficulté à accéder à des services aux fins d'identification officielle. Les petites collectivités ne disposent souvent pas du matériel de photographie approprié, et leurs membres doivent donc se déplacer. Le rôle des agents de services pourrait être élargi pour y intégrer des services supplémentaires.

Behchoko, le 10 avril 2017

- Les résidents peuvent avoir de la difficulté à déterminer les responsabilités de chaque palier de gouvernement. Ils ne devraient pas avoir à comprendre la structure organisationnelle du gouvernement pour avoir accès aux programmes et aux services dont ils ont besoin. Les résidents ne sont pas toujours conscients de l'ensemble des programmes accessibles.
- Bien que le rôle de l'agent de services gouvernementaux soit fort utile, un accès communautaire accru à Internet ou à des ordinateurs favoriserait l'accès aux services. Un accès accru aux services gouvernementaux sur les appareils mobiles (téléphones, tablettes) servirait mieux les résidents.
- La communication fait partie intégrante de la consultation, et les membres de la collectivité souhaitent obtenir des renseignements supplémentaires sur les dates des visites des ministres ou des membres du bureau central. Il faut assurer la disponibilité d'interprètes pour que les aînés puissent fournir leurs commentaires sur les programmes.
- Des conversations communautaires sur des programmes importants, notamment les possibilités de traitement pour les personnes qui éprouvent des problèmes, doivent se dérouler afin de permettre aux résidents de se sentir impliqués dans le processus et d'intégrer des idées locales à la solution. Il est important d'améliorer la disponibilité des programmes et la consultation communautaire pour déterminer une solution.
- Les ministères et les programmes doivent être plus accessibles; il faut fournir des renseignements en ligne et des numéros de téléphone sans frais et organiser d'autres réunions communautaires pour informer le public sur les services et recueillir des commentaires sur les programmes actuels.
- La désignation d'un seul organisme (comme Service Canada) pour accéder à tous les services gouvernementaux simplifierait l'accès aux services du GTNO.

Fort Resolution, le 19 avril 2017

- La création d'un emplacement communautaire pour accéder à Internet et aux renseignements gouvernementaux serait utile pour les personnes qui ne possèdent pas les ressources techniques nécessaires. Les résidents ne possèdent pas tous un ordinateur et ne sont pas tous suffisamment doués dans le domaine numérique pour effectuer des recherches sur les sites Web gouvernementaux.
- Il serait avantageux pour la collectivité d'avoir accès aux données et aux rapports antérieurs ou historiques. Il serait également utile d'obtenir des renseignements supplémentaires sur les nouveaux rapports et publications du gouvernement.
- Le savoir traditionnel n'est pas suffisamment utilisé. Nous connaissons tout de nos terres, et nous pouvons fournir de l'aide dans n'importe quel domaine.
- Le processus décisionnel ne sollicite souvent pas la participation du public (p. ex. taux d'imposition), ce qui soulève d'importantes préoccupations parmi les résidents. Pour être plus ouvert, un gouvernement doit écouter ses citoyens et répondre à leurs préoccupations sur les modifications politiques.
- Le suivi des consultations antérieures est important pour comprendre la décision finale (qu'il s'agisse d'une politique, d'une loi ou d'un règlement), qui n'est souvent pas claire pour les participants au processus.
- Les ministères travaillent en vase clos et ne partagent pas souvent leurs renseignements. Si tous les intervenants travaillaient en collaboration, les politiques gouvernementales répondraient mieux aux besoins des résidents.
- Les ministres du Conseil exécutif doivent se rendre dans les collectivités et prendre connaissance des préoccupations des résidents au sujet de leurs ministères ou du gouvernement dans l'ensemble.
- La consultation du public est un événement ponctuel; ce processus devrait être régulier afin de permettre aux personnes et au gouvernement de recueillir des commentaires et d'y répondre.

Médias, le 3 mai 2017

- La législation sur l'accès à l'information fait partie intégrante du gouvernement ouvert; la loi doit être mise à jour et les politiques doivent être modifiées pour mieux répondre aux demandes. Le processus est bureaucratique et n'est pas facile à comprendre pour les non-initiés. D'autres demandes de renseignements sont acheminées vers le processus d'AIPVP, même lorsqu'il n'y a aucune préoccupation relative aux renseignements privés ou personnels.
- Les communications gouvernementales (p. ex. communiqués de presse) doivent être plus claires et comprendre des renseignements sur les répercussions des modifications.
- Les ministères n'offrent pas toujours des réponses uniformes; certains offrent des entrevues rapidement, et d'autres prennent beaucoup de temps. Plus l'enjeu est controversé, plus il est difficile de trouver de l'information.
- Il est important qu'une législation sur les dénonciateurs et l'ombudsman soit prise en considération afin d'offrir au public des tribunes pour s'exprimer publiquement ou porter des décisions en appel.
- Les réponses prennent parfois beaucoup de temps, car le processus d'approbation est très encombrant; si l'information est publique, pourquoi le processus d'approbation est-il si long?
- Dans les situations d'urgence, comme les feux de forêt, des renseignements supplémentaires doivent être obtenus rapidement.
- Il est important de réfléchir à la façon de publier l'information dans la sphère publique. Les membres

du gouvernement qui parlent une certaine langue autochtone pourraient l'utiliser pour faire des annonces.

- Des conférences de presse doivent être organisées pour les annonces importantes afin de permettre aux médias de poser des questions et de présenter des rapports plus détaillés.
- Il est important que les sites Web soient exacts et que les hyperliens soient associés aux documents appropriés. Le processus de rétroaction sur les problèmes de ce type manque de clarté.
- Il serait utile de formuler une déclaration simple des droits des employés quant au moment opportun pour s'exprimer et au contenu autorisé sur les médias sociaux.

Organisations non gouvernementales, le 15 mai 2017

- Il convient de s'assurer que la politique et les mesures sur le gouvernement ouvert tiennent compte des pratiques exemplaires au Canada et à l'échelle internationale.
- L'information qui est facile à fournir en réponse à un courriel doit être publiée en ligne sans qu'il soit nécessaire d'en présenter la demande.
- L'information peut être accessible en format imprimé; cependant, sans indexation claire, elle peut être difficile à trouver.
- Accès aux protocoles d'information – Quel est l'avantage des protocoles? Quand sont-ils nécessaires et quand ne le sont-ils pas?
- Le répertoire du personnel du GTNO doit comprendre l'adresse électronique des membres du personnel, des précisions sur la façon de communiquer avec eux, et la structure ministérielle.
- Il est important que le personnel des politiques et des sciences soit en mesure de s'adresser directement au public, de manière à ce que les personnes qui accomplissent réellement le travail puissent en parler.
- Il faut établir des objectifs atteignables pour le gouvernement ouvert plutôt que des objectifs et des résultats impossibles à atteindre.
- Y aura-t-il une entité responsable du gouvernement ouvert, par exemple un bureau désigné? Ce serait un signe concret que la question a été prise au sérieux. Il faut établir régulièrement des rapports sur les améliorations du plan du gouvernement ouvert et de la transparence, de façon similaire aux rapports sur le mandat.
- Lorsqu'une tentative ne fonctionne pas, il est important de publier un rapport afin d'éviter qu'une autre personne refasse la même erreur.
- Le gouvernement exige que les entrepreneurs établissent des rapports sur les études scientifiques accessibles, et la même procédure devrait s'appliquer aux travaux scientifiques internes.
- La politique liera-t-elle les organismes indépendants? Ces derniers sont parfois plus ouverts que les ministères.

Yellowknife, le 17 mai 2017

- Quel est le lien entre le gouvernement ouvert et le principe du consensus du gouvernement, étant donné que les renseignements doivent franchir des étapes supplémentaires liées aux protocoles d'accord?
- La gestion du changement devrait être prise en considération dans les initiatives du gouvernement favorisant l'ouverture et avoir une incidence sur le gouvernement à titre d'employeur.
- Il est impératif d'effectuer un suivi auprès des personnes pour leur indiquer comment les

renseignements issus des séances publiques ont été intégrés au processus décisionnel. Le processus est clair, mais ne semble pas toujours écouter la voix du public. Le motif des décisions n'est pas toujours clair et nuit à la compréhension des changements.

- Le registre des réunions externes doit indiquer l'objet des réunions ainsi que les points traités, et être transmis au personnel des ministères.
- Les renseignements difficiles à trouver ou auxquels l'accès est difficile ne sont pas réellement ouverts. Par exemple, seul le gouvernement peut visualiser le nom des personnes inscrites sur une demande de propositions.
- La communication est souvent axée sur les problèmes du gouvernement, mais les réussites doivent également être communiquées. Certains programmes très bien exécutés doivent faire l'objet d'une discussion à propos de leur réussite.
- Les ministères travaillent en vase clos et ne communiquent pas entre eux, ce qui entrave la prestation de services intégrés aux résidents.
- Il est important de « connaître son public ». De nombreux rapports gouvernementaux et autres documents ne transmettent peut-être pas l'information suffisamment bien. Des efforts supplémentaires doivent être déployés pour ajouter des images, des pictogrammes, des diagrammes et des vidéos qui favoriseront la compréhension du public.
- Certaines personnes se sentent délaissées par le gouvernement. Ces inquiétudes peuvent-elles être communiquées au public? D'autres personnes pourraient soulever des préoccupations similaires ou trouver réponse à des questions semblables.

Annexe A : Méthodes de consultation

Les commentaires du public sur la politique sur le gouvernement ouvert ont été sollicités de diverses façons, notamment sous forme de réunions communautaires, de conversations individuelles et de présentations écrites.

Des séances de discussion ouverte ont permis de recueillir la majeure partie des commentaires, et chaque séance était orientée à l'aide d'un document d'information et de questions à débattre. Les participants ont obtenu l'occasion d'effectuer un suivi en fournissant des commentaires écrits à la suite de la réunion.

Le document distribué lors des séances de discussion ouverte figure aux pages suivantes.



Document d'information contextuelle et de questions à débattre